



Le point sur...



Votre régularisation de charges

Tout au long de l'année, l'OPAC du Grand Lyon règle les factures qui concernent votre résidence. Ce sont par exemple, le chauffage, le service d'antenne par câble, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, l'entretien de propreté, etc.

Pour vous éviter de grosses dépenses d'un seul coup, vous versez tous les mois des acomptes pour vos charges (rubrique : provisions pour charges).

Ce mois-ci, vous recevez le bulletin de régularisation qui correspond aux dépenses engagées pour votre immeuble sur l'année. Le montant global tient compte de ce que vous avez versé toute l'année.

Deux solutions :

- **Soit l'OPAC du Grand Lyon vous doit de l'argent :** vos provisions ont été supérieures aux dépenses. Cette somme vous sera déduite de votre prochain loyer, si vous n'avez aucune dette de loyer.

- **Soit vous devez encore de l'argent à l'OPAC du Grand Lyon :** vos provisions ont été inférieures aux dépenses. Vous devrez ce montant lors de votre prochaine échéance. **Il vous faudra alors régler par chèque** ce reliquat, même si vous êtes en prélèvement automatique ou en TIP.

Des questions sur la régularisation de vos charges locatives ?

Votre "ligne directe" est à votre disposition au **0 820 42 70 10** de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Actu



Nos immeubles en fête !

Bravo aux voisins qui se réunissent le 25 mai pour partager le verre de l'amitié.



Les résidences qui ont indiqué à l'OPAC du Grand Lyon leur volonté d'organiser cette soirée entre voisins se sont vues attribuer des invitations et affiches personnalisées ainsi qu'un ensemble de petits lots aux couleurs de l'organisme (vert, bleu et orange) comprenant : ballons, bonbons acidulés, parapluies pliables, ventilateurs brumisateurs et tee-shirts.

Nous espérons que cette soirée soit excellente pour tous et que vous serez encore plus nombreux l'an prochain !

Faites nous part de vos expériences par mail à "com@opac-grandlyon.fr" ou envoyez nous des photos à : **Direction de la communication OPAC du Grand Lyon - 191, cours Lafayette 69006 Lyon.**



Concours de fleurissement dans les résidences de l'OPAC du Grand Lyon

En mai, on a envie de verdure et de jolies fleurs. Si vous avez la main verte, fleurissez vos fenêtres. En juin, dès que le beau temps sera installé, vos fleurs mettront de la couleur à votre fenêtre. Vous pourrez alors nous faire parvenir une photo de votre réalisation ... **les plus belles photos recevront une récompense** et seront publiées dans le prochain Entre Nous !

Photo couleurs à retourner, avant le 31 juin, à : **Direction de la communication - OPAC du Grand Lyon - 191, cours Lafayette - 69006 Lyon.**

Trois règles sont à respecter absolument :

1• Ne nettoyez pas votre balcon à grandes eaux, sinon vous arroserez vos voisins d'une eau sale.

Une serpillière essorée suffit. **2• Évitez de suspendre vos pots de fleurs sur le rebord extérieur de votre fenêtre ou balcon.**

Ils représentent un réel danger pour les passants, en cas de vent. **3• Pour arroser vos fleurs,** utilisez un mini-arrosoir ou un brumisateur.



Nos offres du mois



Vente

Trois appartements vous sont proposés à la vente :

RÉSIDENCE PRADEL - LYON 3^e :

279 rue André Philip

• T2 de 55 m²

1^{er} étage avec ascenseur

Cave, balcon

Chauffage collectif

Disponible au 01/07/2004

Prix : 50 300 Euros



• T2 de 55 m²

6^e étage

avec ascenseur

Cave, balcon

Chauffage collectif

Prix :

54 200 Euros

RÉSIDENCE FAUCONNET LYON 3^e :

6 rue Jules Verne

• T4 de 79 m²

2 chambres fermées

2^e étage avec

ascenseur

Cave, balcon

Chauffage individuel gaz

Disponible au 01/07/2004

Prix : 88 100 Euros



Si ces offres vous intéressent, envoyez rapidement votre candidature

en recommandé à

OPAC du Grand Lyon

Direction de la Clientèle

Mme Gaëlle DURANTON

191/193 cours Lafayette

BP 6456 - 69413 LYON cedex 06.

Publicité faite conformément à l'article R443-12 du C.C.H.

Zoom sur...



Vernissage : Gilles et Valja

Duo d'artistes, **Gilles et Valja** ont travaillé à différents projets, dont les plus importants ont été la création de l'association L'âge libre (1988), l'édition d'une étude sur la mémoire ouvrière (1992) et la publication du magazine

Zwanze

(93-94).

Après une première

exposition

"Le langage du corps

et le corps du texte" à la

Galerie Tout'Art de Lyon en

décembre 2001, **"le corps à**

l'œuvre" est leur deuxième

exposition commune, présentée

pour la première fois en octobre

2003.



Côté pratique

Passez le bac avec mention !

La collecte sélective est organisée à votre porte avec un bac vert pour les déchets ménagers recyclés et un bac gris pour vos déchets alimentaires et sacs plastiques.

Au moindre doute, jetez votre déchet dans votre poubelle habituelle (grise).

Aujourd'hui : révisons ensemble le bac (vert) !

Il devra contenir uniquement :

- Vos emballages en carton (lessive, corn flakes, cartons divers)
- Vos bouteilles ou flacons en plastique (eau, lait, lessive liquide, nettoyant sols...)
- Vos boîtes métalliques (conserves, canettes, aérosols...)
- Enfin vos journaux et magazines.

Et c'est tout !

Pour éviter de vous faire recalervotre bac tout entier :

ne jamais jeter de sac plastique à l'intérieur de votre bac vert !

Un seul sac plastique et tout le bac est inutilisable pour le recyclage !

Pour connaître le jour de collecte des poubelles vertes,

renseignez vous auprès de votre mairie ou consultez

le site www.grandlyon.com



Valja (locataire à la résidence Donjon – Lyon 9^e) vous propose ses sculptures et Gilles ses peintures. Mais tous les domaines artistiques ont été exploités par ce duo très original, qui a trouvé dans le

corps une source d'inspiration philosophique.

Vernissage

le 26 mai à 18h

191, cours

Lafayette

Exposition du

17 mai au 15 juin,

à la boutique

OPAC IMMO.

